



Charte éco-responsable du RAI*

L'association s'engage dans une démarche éco-responsable visant à diminuer les impacts environnementaux dans son activité quotidienne.

Pour ce faire, elle souhaite agir notamment dans le domaine de la gestion des déchets et de l'alimentation. Le RAI s'engage à privilégier des pratiques en faveur :

- Du tri sélectif et de la réduction des déchets, que ce soit par la réduction des déchets à la source, par la récupération de « déchets » comme matériel pour des ateliers bricolage, ou encore l'achat de matériel d'occasion ou reconditionné ;
- D'une alimentation respectueuse de l'environnement, en favorisant l'achat de produits locaux, de saison et/ou issu du commerce équitable en évitant le gaspillage alimentaire pour les goûters proposés ou les ateliers cuisine par exemple.

De façon générale, l'association sera attentive à réduire sa consommation et son impact environnemental en adoptant des écogestes.

Vous retrouverez ce logo, réalisé par Quentin MATTHYS jeune bénévole, sur nos programmes pour identifier les animations labellisées écocitoyennes.

